

Son Eminence le Cardinal
DECOURTRAY
Archevêché de Lyon
1 place de Fourvière
69005 - Lyon

Lyon, le 14 FEVRIER 1991

LA POSTE

RA 6503 6862 3FR

TAUX DE RECOMMANDATION R1 R2 R3 ETR

CONSERVEZ CE FEUILLET, IL SERA
NECESSAIRE EN CAS DE RECLAMATION.
LE CAS ÉCHÉANT, VOUS POUVEZ FAIRE
UNE RECLAMATION DANS N'IMPORTE QUEL
BUREAU DE POSTE.

DESTINATAIRE

LETTRE COLIS

PREUVE DE DÉPÔT
D'UN OBJET RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Son Eminence, Cardinal
DECOURTRAY
Archevêché de Lyon -
1 place de Fourvière
69005 - LYON

RECEVU
LE 15/02/91
PAR
M. FAIVRE
15-7-69154RR

ous concernant une affaire dont vous
le-t-il, dès le mois de Juin 1990 par
s par le père Faivre en Novembre 1990.
ent du père Bernard Preynat, chef du
t Luc, et des perversions sexuelles qu'
enfants de ce groupe.

e 11 ans, nous ayant révélé en mai der-
n scoute, les exactions du Père Preynat
la victime, nous l'avons immédiatement
ons aussitôt prévenu les parents des
nous connaissions. Mon mari est allé
on, lui disant pour quel motif nous
n. Il n'y a eu aucune défense de la part
seulement paru accablé.

it au Père Boulanger le 18 Juin, et suite
'avons rencontré pour lui donner de plus
et désirant nous décharger de la respon-
révélations. Le Père Boulanger a recon-
ème, mais comme ils'agissait de la
nte portée à sa connaissance à l'encon-
ela ne lui semblait pas suffisant pour

intervenir. Nous n'avons pas voulu être mis à nouveau en
situation de confrontation, notre intervention nous parais-
sant suffisamment chargée de sens, et pensant qu'au sein du
Clergé, des questions, des entrevues allaient se succéder
afin de sonder la moralité du Père Preynat.

Lorsqu'en Septembre, deux autres enfants (parmi combien d'
autres ?) ont avoué avoir été victimes des mêmes agissements,
le Père Plaquet a écrit une lettre aux parents d'un de ces
enfants, révélant qu'il était au courant depuis longtemps
puisque les mêmes perversions de la part du Père Preynat,
s'étaient produites il y a six ans, et demandant à ce qu'on
fasse toute la discrétion sur cette affaire.

Nous apercevant qu'il n'y avait aucune réaction concrète de
la part du Clergé, nous avons demandé une entrevue avec le
Père Faivre, Archidiacre, Vicaire général de la ville de Lyon,

PREUVE DE DÉPÔT

Date	Expic	Contre-Remboursement	Nature de l'objet

Son Eminence le Cardinal
DECOURTRAY
Archevêché de Lyon
1 place de Fourvière
69005 - Lyon

Lyon, le 14 FEVRIER 1991

Eminence,

Nous avons recours à vous concernant une affaire dont vous avez été informé, semble-t-il, dès le mois de Juin 1990 par le père Boulanger, puis par le père Faivre en Novembre 1990.

Il s'agit du comportement du père Bernard Preynat, chef du Groupe Paroissial Saint Luc, et des perversions sexuelles qu'il exerce sur certains enfants de ce groupe.

Notre fils alors âgé de 11 ans, nous ayant révélé en mai dernier, après une réunion scoute, les exactions du Père Preynat dont il venait d'être la victime, nous l'avons immédiatement retiré du groupe et avons aussitôt prévenu les parents des enfants du groupe que nous connaissions. Mon mari est allé voir le Père en question, lui disant pour quel motif nous prenions cette décision. Il n'y a eu aucune défense de la part du Père Preynat, il a seulement paru accablé. Nous avons ensuite écrit au Père Boulanger le 18 Juin, et suite à cette lettre, nous l'avons rencontré pour lui donner de plus amples renseignements et désirant nous décharger de la responsabilité morale de ces révélations. Le Père Boulanger a reconnu la gravité du problème, mais comme ils'agissait de la première et seule plainte portée à sa connaissance à l'encontre du Père Preynat, cela ne lui semblait pas suffisant pour intervenir. Nous n'avons pas voulu être mis à nouveau en situation de confrontation, notre intervention nous paraissant suffisamment chargée de sens, et pensant qu'au sein du Clergé, des questions, des entrevues allaient se succéder afin de sonder la moralité du Père Preynat.

Lorsqu'en Septembre, deux autres enfants (parmi combien d'autres ?) ont avoué avoir été victimes des mêmes agissements, le Père Plaquet a écrit une lettre aux parents d'un de ces enfants, révélant qu'il était au courant depuis longtemps puisque les mêmes perversions de la part du Père Preynat, s'étaient produites il y a six ans, et demandant à ce qu'on fasse toute la discrétion sur cette affaire.

Nous apercevant qu'il n'y avait aucune réaction concrète de la part du Clergé, nous avons demandé une entrevue avec le Père Faivre, Archidiacre, Vicaire général de la ville de Lyon,

qui nous a reçu au cours de deux entrevues, les mères des enfants concernés et moi-même. Le Père Faivre, à son tour, a reconnu la gravité de la situation que nous lui avons clairement exposée, le côté pathologique de ce genre de perversion sexuelle, et nous a dit qu'il allait faire le nécessaire et nous tiendrait au courant.

D'autres parents d'enfants du groupe Saint Luc, s'inquiétant de voir le Père Preynat continuer à exercer ses fonctions, ont également demandé audience auprès du Père Faivre en janvier dernier. Il leur a été répondu qu'il fallait "quelque chose de plus important" pour pouvoir intervenir rapidement et que les deux premières interventions de parents, les nôtres, avaient été très calmes et très mitigées. Je voudrais ici ouvrir une parenthèse concernant ces derniers points :

- D'une part, l'Eglise attend-Elle qu'il y ait viol sur un enfant pour commencer à s'inquiéter et prendre des mesures rigoureuses ?

- D'autre part, j'ai moi-même demandé au Père Faivre d'agir rapidement, lui ayant exprimé ma déception devant le manque de décisions et lui faisant part de notre recours pour qu'il intervienne, afin de ne pas nous mettre dans l'obligation de convoquer la presse.

Ce genre d'entrevue est extrêmement pénible, une mère revit alors avec horreur les outrages subis par son fils, et il faut, malgré une émotion intense, une détermination et un contrôle de soi absolus pour aborder ce genre de discussion pendant une heure.

Nous n'avons jamais demandé à ce que l'on fasse le silence autour de cette affaire. Nous avons seulement déclaré, d'une part que nous tenions à éviter à nos enfants, déjà suffisamment traumatisés et bouleversés (sur un plan physique, religieux et moral, sans parler des conséquences psychologiques qui ressurgiront peut-être plus tard dans leur vie d'adultes), toute confrontation et tout témoignage, d'autre part, que nous ne voulions pas acculer le Père Preynat qui semblait alors dans un état pitoyable, à un acte désespéré.

Nous avons à chaque entrevue témoigné de ce que nous savions et demandé à l'Eglise de prendre ses responsabilités devant des événements aussi graves qui habituellement relèvent de la Justice.

Nous vous demandons instamment de prendre dans les plus brefs délais, c'est-à-dire, avant le camp qui doit avoir lieu pendant les vacances de Février 1991, les décisions qui s'imposent, à savoir :

- Retirer définitivement, dans les jours qui viennent, le Père Preynat du Groupe Saint Luc. La dislocation de ce groupe serait le meilleur remède au cautionnement apporté par le Père de cette paroisse, l'encadrement, les parents et les chefs scouts.

- Veiller à ce qu'à l'avenir le Père Preynat ne soit plus jamais en contact avec des enfants dans ses fonctions sacerdotales.

Par cette lettre, ayant déjà prévenu qui de droit et considérant que depuis dix mois l'Eglise laisse en conscience, un homme, qui plus est un prêtre, exercer des vices sexuels sur des enfants de dix et onze ans, nous nous déchargeons entièrement des conséquences que pourrait avoir le comportement du Père Preynat envers les enfants qui lui sont ou lui seront confiés.

Nous sommes certains d'avoir pris nos responsabilités, d'avoir fait ce que notre devoir, notre moralité, notre éducation, notre conscience et notre honneur nous dictent.

Il est extrêmement regrettable qu'il ait fallu, après nos différentes interventions, en arriver à vous écrire dans ces termes. Depuis dix mois nous attendons que l'Eglise prenne enfin ses responsabilités vis-à-vis de la société et de la communauté religieuse. Nous aurions pu mettre l'affaire devant les tribunaux pour attentat à la pudeur sur des mineurs, nous n'avons jusqu'à présent pas eu la lâcheté et l'outrecuidance de le faire. Devons-nous le regretter ?

Il nous semble qu'aujourd'hui l'Eglise, malgré les principes qu'elle enseigne, n'est pas digne de la confiance que naïvement nous lui accordions.

Combien d'enfants ont vécu dans leur chair et sous le sceau du secret avec un membre du Clergé, les procédés diaboliques dont ils ont trop honte pour les révéler à qui que ce soit ?

Combien de temps l'Eglise respectera-t-elle cette conspiration du silence et s'embarrassera-t-elle si peu de scrupules ?

Messieurs les prêtres, regardez autour de vous vos neveux innocents, et imaginez-les, bérêt et lunettes au préalable retirés, les mains dans le dos, livrés à un homme en objets sexuels. Si tel était le cas, et au vu des pouvoirs hiérarchiques qui vous sont conférés aux uns comme aux autres, ne nous dites pas que vous auriez laissé cet homme exercer ses fonctions un seul jour de plus.

COMBIEN DE JOURS LAISSEREZ-VOUS ENCORE S'ECOULER ?

Nous vous adressons, Eminence, l'expression de nos très respectueux sentiments.

Cette lettre est recommandée avec accusé de réception.